

SÉCURITÉ. Les pistes cyclables améliorées

Vendredi, le maire a inauguré les nouveaux aménagements pour les piétons et les cyclistes sur la RD 6 et la RD 788. « La commune souhaite développer les itinéraires cyclables sur son territoire. Elle est traversée par la vélo route littorale EV4. Trois boucles locales d'intérêt touristique ont été définies sur notre commune (Trestrignel, Trestraou, Ploumanac'h) », a expliqué Erven Léon.

Deux projets ont été menés à La Rade. Sur la RD 6, à la suite des travaux de réhabilitation du réseau des eaux pluviales, de renouvellement de chaussée et d'aménagement de voirie et trottoirs, des voies à vocation cyclable mais circulables par tous ainsi que des plateaux surélevés ont été réalisés. Une opération qui s'attache à renforcer la sécurité.



Erven Léon, accompagné entre autres de Bernadette Corvisier, déléguée aux transports à LTC, et de membres de Trégor bicyclette, a inauguré les nouveaux aménagements.

Tracés au sol et parcours cycles

En concertation avec l'association Trégor bicyclette, des panneaux et des tracés au sol pour les aménagements cyclables ont été ajoutés entre l'esplanade Marcel-Gautard et la capitainerie, la cale Philippe, la

passerelle Tabarly et le boulevard de Trestrignel,

A la faveur des travaux réalisés du 6 février au 31 mars sur la RD 788 entre la capitainerie et la rue du Laurens, la Ville a aménagé et sécurisé les espaces

piétons. Elle a créé un parcours cycles (bande cyclable, piste cyclable et bande multifonctionnelle) lorsque la largeur de la voie ne permet pas la réalisation d'une bande cyclable. D'autre part, des lignes continues ont été

réalisées pour réduire la vitesse sur ces deux axes.

Ces travaux ont été cofinancés par Lannion Trégor Communauté (LTC), le Département (415 000 €) et la Ville à hauteur de 235 000 €.